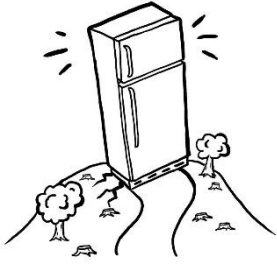


Plaisir, le 7 mars 2019

Les Amis de la Revanche



06 22 11 67 83

amisdelarevanche@laposte.net

<http://amisdelarevanche.zonelibre.info>

Objet : Appel à ne pas organiser les Jeux Olympiques de 2024 sur la Colline d'Elancourt (Yvelines)

Madame la Ministre des Sports,
Monsieur le Ministre de la Transition écologique et solidaire,
Madame la Maire de Paris,
Monsieur le Président de Paris 2024,

Dans 5 ans notre pays accueillera les Jeux Olympiques de 2024 sur son sol. Un évènement qui fera rayonner notre nation à travers le monde entier et lui apportera un héritage considérable.

Pourtant nous, citoyens du collectif des Amis de la Revanche et habitants de Saint-Quentin en Yvelines, sommes sérieusement préoccupés quant à l'organisation de l'épreuve de VTT sur la Colline d'Elancourt. Notre avis défavorable, mettant en garde le comité de candidature de Paris 2024, est resté vain. Un avis donné à l'issue d'une réunion organisée par France Nature Environnement.

Nous ne sommes pas parvenus à faire revenir à la raison Monsieur Jean-Michel Fourgous, président de Saint-Quentin-en-Yvelines et maire d'Elancourt. Poussé par ses ambitions d'excellence et d'innovation, il occulte les risques environnementaux du point culminant de la région, une colline en réalité artificielle.

Plateau surélevé sur la commune de Plaisir, le lieu-dit de La Revanche devint carrières de pierre et de sable qui fournissent pour la construction des maisons alentours à la fin des années 50. Les années 60 verront la création de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est dans les trous creusés pour l'établissement des carrières de La Revanche que seront enfouis gravats et déchets ménagers résultant de la construction de la ville nouvelle.

Dans les années 70 c'est une casse automobile qui s'installe sur le plateau. La ville de Plaisir quitte le syndicat communautaire et cède La Revanche à la commune d'Elancourt. Les décennies se succédant c'est en hauteur que l'on décide d'enfouir ; en 1981, la colline commence son ascension. On dépose des déchets et on recouvre de terre, c'est ainsi que se bâtit le futur point culminant. Il a fallu attendre 1995 pour que toute activité cesse sur le lieu-dit. Le site de la colline de La Revanche a alors englouti les carrières, la casse automobile et tous les déchets qu'on l'on y a enfouis.

Mais aucun document officiel ne relate l'élévation de la colline, ni précise la nature des déchets enfouis. Seules les photographies aériennes du Géoportail IGN permettent de comprendre l'évolution de ce plateau en colline et de confirmer les témoignages d'habitants. Aucune étude du site n'a été portée la connaissance du public.

Un document de *l'Inventaire historique des sites industriels et activités de service*, rédigé par une enquête ministérielle de la DRIRE auprès de la mairie du 15 décembre 1999, fait état de dépôt de

Déchets Industriels Banals et de déchets non dangereux dont déchets ménagers entre le 1^{er} janvier 1967 et le 31 décembre 1973. Des informations incompatibles avec les photographies aériennes IGN et les témoignages d'habitants.

Les municipalités de Plaisir et d'Elancourt ont toujours refusé de répondre aux interrogations de leurs administrés. Dans le déni c'est une véritable omerta que nos élus locaux font peser sur le sujet de la colline. C'est pourquoi il est temps pour nous de vous solliciter afin de vous avertir du danger que représente la Colline d'Elancourt.

Nous savons, car nous avons vu, que des déchets ménagers, des gravats, des déchets de casse automobile et d'autres déchets de nature inconnus ont été enfouis entre de 1960 et 1995.

Nous avons observé sur la colline des dépôts sauvages réguliers, du déchet banal au déchet chimique. De grands bidons de peintures et d'acides sont planqués dans de nombreux buissons.

Nous avons constaté que la terre formant la surface de la colline est un mélange de terre et de déchets. Mais également qu'il subsiste une fosse de vidange (de l'ancienne casse) au pied de la colline, sur la parcelle occupée par des jardins familiaux sauvages.

Nous avons également découvert deux tubes orange plantés au pied et sur la colline pouvant servir à évacuer un gaz et évaluer sa teneur. Ce qui veut dire que les déchets enfouis méthanisent dangereusement.

A noter également que la colline est sérieusement infectée par la Renouée du Japon.

Aménager la Colline d'Elancourt pour un projet comme une épreuve olympique de VTT nécessite de réduire sa faune et sa flore. Or la flore fournit à la colline une couche de nature qui protège son environnement alentour c'est-à-dire nos villes donc nos quartiers où nous vivons, de la pollution engendrée par la détérioration et la méthanisation des déchets qui y sont enfouis. Réduire sa flore serait un risque certain de désastre environnemental et de santé publique. Ce serait donc un risque de mauvaise réputation pour la France dans sa qualité à organiser les Jeux Olympiques.

Espérant, par notre sollicitation, vous faire comprendre les enjeux d'un tel projet sur la Colline d'Elancourt et les dégâts certains que cela provoquerait. Nous vous demandons solennellement de faire ce qui est en votre pouvoir pour annuler irrévocablement l'organisation de l'épreuve olympique de VTT de Paris 2024 sur la Colline d'Elancourt.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Madame la Maire et Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses et courtoises salutations.

Tristan Péribois
Porte-parole
Les Amis de La Revanche